

PROGRAMME DE FORMATION

Les régimes matrimoniaux séparatistes

Apprenez à différencier les régimes séparatistes, et leurs particularités en matière de protection et de liquidation.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	30 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Être capable de différencier les régimes de séparation de biens, de séparation de biens avec société d'acquêts et de participation aux acquêts. • Comprendre leurs différences en matière de protection et liquidation du régime.
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Liquidation
- Indivision
- Société d'acquêts
- Séparation de biens
- Participation aux acquêts
- Biens indivis
- Biens personnels

Moyen d'evaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

